

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 septembre 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	08	09

Vote
Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 NPPV : 0

L'an 2025, le 05 septembre 2025 à 20h30 le Conseil Municipal de la Commune de Verbiesles s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de Mme Hubert Marie-Noëlle, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 12 août 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 12 août 2025.

Présents : Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Cécile Boutellier; MM. Hervé Henry, Stéphane Vernier, Julien Ossola, Eddie Pfister, Vincent Gauthier.

Absents non excusés : Mme Anne Braud qui donne pouvoir à Mme Marie-Noëlle Hubert

Absents non excusés : Mme Bernadette Gaulot, Mr Jean-Damien Bourillon

A été nommé secrétaire : Stéphane Vernier

44 – Sécurité routière : Demandes de subventions

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 31/2025 du 01 juillet 2025

Le montant sollicité pour la demande de subvention a été erroné, il convient de la modifier comme suit :

Après avoir échangé sur le projet de sécurisation des entrées de la commune de Verbiesles.

Le Conseil Municipal, délibère et décide à l'unanimité,

D'autoriser Madame le Maire à solliciter les demandes de subventions auprès des différents financeurs pour effectuer les travaux qui s'élèvent à 49 974,00 € H.T.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,
Fait à Verbiesles, le 05 septembre 2025
Le Maire,
Marie-Noëlle HUBERT

